

Question écrite du 15 février 2006 de M. Jacques Mino: «Où en sont les finances du stade de la Praille?»

Considérant que la Ville de Genève est toujours partie prenante de la Fondation du Stade de Genève, je prie le Conseil administratif de bien vouloir transmettre au Conseil municipal les informations suivantes:

- à combien se monte le prix de l'entretien du stade et qui en assume le financement?
- quelles sont les charges de son exploitation et qui en assure le financement?
- quel est le poids de sa dette, y compris les 4 millions de francs de prêt octroyés par le Conseil d'Etat?
- quel est le taux de remboursement envisagé?
- quel serait le prix de la mise en conformité du stade aux normes de l'UEFA, afin de permettre son usage éventuel pour le Championnat d'Europe de football, l'Euro 2008?